



SYNDICAT MIXTE DU POLE IMAGE MAGELIS

Comité Syndical du 2 mars 2022

Point n°02/2022

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX et le 2 mars à seize heures, les membres du Comité Syndical se sont réunis aux Ateliers Magelis suivant la convocation qui leur a été adressée par M. Le Président en application des articles L. 2121-9, L. 2121-10, L. 2121-12 et L. 5211-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation : 16 février 2022.

Membres présents : messieurs Philippe BOUTY, Jean-François DAURE, Patrick MARDIKIAN, Michel CARTERET, François BONNEAU, François NEBOUT, Gérard DESAPHY, Gérard ROY et Xavier BONNEFONT.

Mesdames Martine PINVILLE, Fabienne GODICHAUD, Nicole BONNEFOY, Nelly VERGEZ, Stéphanie GARCIA et Zalissa ZOUNGRANA.

Membres absents ou excusés : monsieur Jérôme SOURISSEAU.

Mesdames Charline CLAVEAU, Virginie LEBRAUD, Caroline COLOMBIER et Hélène GINGAST.

Membres consultatifs présents : messieurs Andréas KOCH et Alain LEBRET.

Objet : Compte – rendu des délégations d'attributions du Comité Syndical à monsieur le Président du Syndicat Mixte du Pôle Image Magelis

Par délibération n° 39/2021 du 9 septembre 2021, vous avez confié plusieurs délégations à Monsieur le Président du Syndicat Mixte du Pôle Image - Magelis.

En application de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, compte-rendu est fait des décisions prises dans le cadre de ces délégations :

DATE DE LA DECISION	BENEFICIAIRE(S) PRENEUR(S) DEBITEUR(S)	OBJET DE LA DECISION
03/01/2022	CIA	Versement d'une subvention de fonctionnement de 500 € à l'association Campus Image Angoulême (CIA) - Association des étudiants de l'image - au titre de l'année 2022.
13/01/2022	SCUB	Avenant n°2 au bail commercial conclu le 14 décembre 2017 avec la société SCUB pour autoriser l'hébergement d'une 4 ^{ème} société dénommée Oak Consulting, au 102 rue de Bordeaux à Angoulême.

26/01/2022	MUSEE DU PAPIER	Convention entre le Pôle Image Magelis, le CNAM ENJMIN et le Musée du Papier pour la mise à disposition temporaire de locaux au NIL (amphithéâtre et atrium) aux 134/138 rue de Bordeaux à Angoulême. Mise à disposition consentie à titre gracieux.
01/02/2022	RECA	Convention de partenariat prévoyant notamment un soutien financier de 1500 € du Pôle Image Magelis à l'association des écoles françaises de cinéma d'animation (RECA), au titre de l'année 2022.
02/02/2022	ELLIPSE STUDIO	Avenant n°1 au bail commercial conclu le 23 juin 2016 pour autoriser l'hébergement de la société La Chouette Compagnie, aux 5, 7 et 11 rue Traversière de Saint-Cybard à Angoulême.
08/02/2022	Association RCF Charente	Convention de partenariat prévoyant notamment un soutien financier de 500 € du Pôle Image Magelis à l'association RCF Charente.
08/02/2022	Association NEF Animation	Convention de partenariat prévoyant notamment le versement d'une subvention de 2 000 € à l'association Nouvelles écritures pour le film d'animation (NEF Animation), au titre de l'année 2022.
08/02/2022	RCF Charente	Convention entre le Pôle Image Magelis, le CNAM ENJMIN et le Musée du Papier pour la mise à disposition temporaire de locaux au NIL (atrium) aux 134/138 rue de Bordeaux à Angoulême. Mise à disposition consentie à titre gracieux.
09/02/2022	Consultation en cours Marché non attribué	Préparation, lancement, passation (y compris la signature), exécution (y compris la résiliation), règlement, et toutes autres décisions (inclus les avenants), concernant les marchés passés selon une procédure adaptée suivants : - conception éditoriale et animation des Rencontres Animation Formation (RAF) d'Angoulême, - conception éditoriale et animation des Rencontres Animation Développement Innovation (RADI) d'Angoulême.

.....

Les membres du Comité Syndical donnent acte, à l'unanimité (15 présents – 15 votants – 15 voix « pour »), à Monsieur le Président des décisions énumérées ci-dessus prises par délégation du Comité.